



## Caractéristiques techniques

EN 13859-2 (Membranes souples d'étanchéité - écrans souples pour murs et cloisons extérieures) \* Façades à claire-voie

Dimensions	1,5 x 50 m / 15 kg
Rectitude	< 30 mm
Masse par unité de surface	195 g/m <sup>2</sup>
Matériau	PE-HD & PP
Réaction au feu**	E
Etanchéité à l'eau	W1
Force de la traction en MD	410 N/50mm
Force de la traction en XD	330 N/50mm
Allongement en MD	14 %
Allongement en XD	19 %
Résistance à la déchirure en MD	300 N
Résistance à la déchirure en XD	340 N
Transmission de la vapeur d'eau (sd)	0,035 m
Résistance à la pénétration de l'air	< 0,1 m <sup>3</sup> /m <sup>2</sup> h 50Pa
Stabilité dimensionnelle	< 1 %
Flexibilité à basse température	-40°C
<b>Vieillessement artificiel, UV et chaleur * (Test de 5000 h)</b>	
Force de la traction en MD	-10%
Force de la traction en XD	-10%
Allongement en MD	-20%
Allongement en XD	-20%
Etanchéité à l'eau	W1
<b>Propriétés additionnelles</b>	
Résistance à la température	-40°C / +100°C
Espace max. entre lames de bardage (A)	3 cm
Largeur min. des lames de bardage (B)	B ≥ 2A (voir fig.1)
Résistance aux intempéries : Installation : pare-pluie/écran	6 mois
Résistance aux intempéries : Installation : façades à claire-voie	4 mois
Colonne d'eau (selon la norme EN 20811)	> 2 m
Ecran contre le vent	oui
Réaction au feu **	Ds1, d2

\* Pour des bardages à claire-voie, comme mentionné dans EN13859-2, le vieillissement artificiel est obtenu par une exposition aux UV de 5000 heures (contre 336 heures seulement pour un écran souple de sous-toiture et un pare-pluie standards).

\*\* Si le produit est installé sur laine minérale, le classement au feu est Ds1, d2 (KB Hoch 080796)

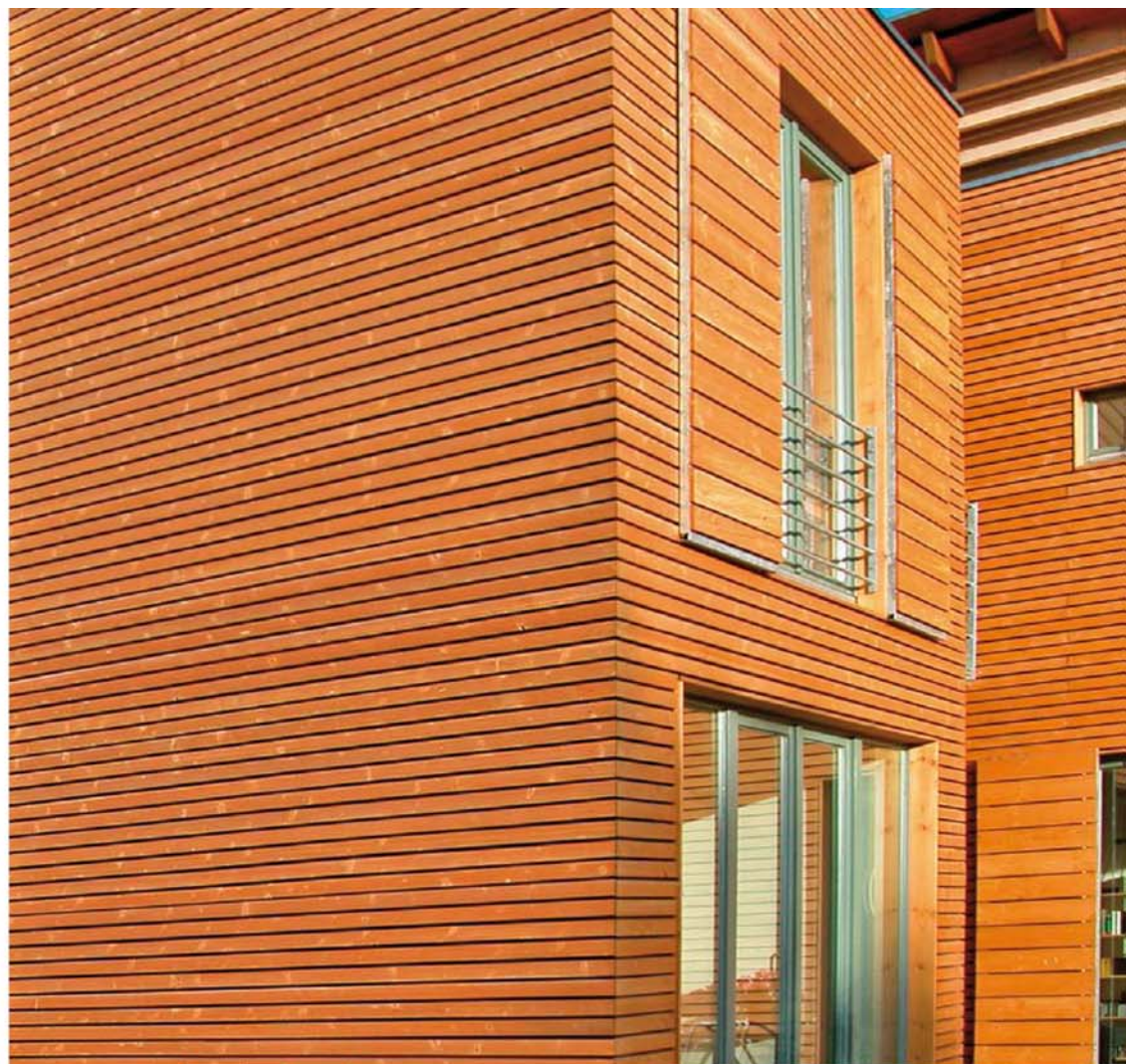
Sur quelques méthodes de test, il faut respecter des modifications comme décrit dans la EN 13859-2 ou bien comme décrit dans le système qualité ISO 9001 (2000) de DuPont (pour des informations additionnelles, veuillez s'il vous plaît contacter votre représentant régional de DuPont). Les informations ici fournies sont établies sur la base des meilleures données en notre possession. Ces informations sont communiquées en accord avec la Directive du Conseil 89/106/EEC du 21 décembre 1988 sur le rapprochement des lois, des règlements et des dispositions administratives des états membres concernant les conditions particulières d'utilisation de ses produits. DuPont n'assume aucune obligation de résultat ni responsabilité quelconque concernant l'utilisation des présentes informations pour des applications différentes de cette application spécifiée. Par ailleurs, la présente publication ne saurait constituer une licence d'utilisation, pas plus qu'elle ne saurait destiner à suggérer des moyens de violation de tous droits de brevets existants. De plus amples informations sur la sécurité du produit sont disponibles sur demande. Ce document imprimé est valable sans signature.

Nous recommandons de recouvrir DuPont™ Tyvek® UV Facade le plus rapidement possible après son installation.

Pour coller les lés, nous préconisons l'utilisation des deux bandes adhésives suivantes, parfaitement compatibles avec la membrane Tyvek® UV Facade:

- Bande Adhésive Tyvek® UV Facade qui offre une excellente résistance aux UV ainsi qu'une très bonne adhérence

- Bande Adhésive Tyvek® Double Face particulièrement efficace dans des conditions climatiques humides et offrant une adhérence initiale exceptionnelle



# DuPont™ Tyvek® UV Facade

UNE PROTECTION PERMANENTE POUR FACADES A CLAIRE-VOIE ET FACADES VENTILEES



**SUPERPLASTIC S.A.**  
**Quai Timmermans 44**  
**4000 Liège - Belgique**  
**Tél: +32 (0)4 252 98 70**  
**Fax: +32 (0)4 252 30 64**  
**info@superplastic.be**  
**www.superplastic.be**

**Tyvek.**

Bien plus qu'une excellente protection



# Une protection exceptionnelle grâce à DuPont™ Tyvek® UV Facade

## Des performances à long terme

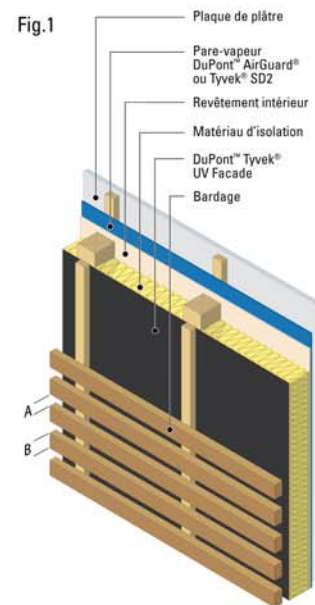
Les façades à claire-voie offrent de nouvelles possibilités architecturales, mais l'isolation et la structure nécessitent une protection efficace, pendant toute leur durée de vie, contre les effets néfastes des intempéries auxquelles elles sont en permanence exposées. Les rayons UV peuvent notamment nuire aux performances à long terme des pare-pluie.

Tyvek® UV Facade a spécialement été conçu pour résister aux agressions climatiques et à l'exposition aux UV des façades à claire-voie. Ce nouveau pare-pluie assure donc la pérennité de la structure du bâtiment ainsi que l'efficacité de son isolation dans le temps.

Unique dans sa catégorie, Tyvek® UV Facade répond aux rigoureuses réglementations européennes de la construction. Pour obtenir le marquage CE pour une utilisation dans les façades à claire-voie, la membrane doit résister à une exposition permanente aux rayonnements UV accélérée de 5000 heures (simulation en laboratoire).

## Des propriétés uniques:

- **CE** Une très haute résistance aux UV (pendant l'introduction en 2008, c'était la seule membrane commercialisée dotée du marquage CE pour utilisation dans façades à claire-voie).
- Pour une ouverture entre les lames de bardage jusqu'à 3 cm
- Imperméable au vent et à l'eau, mais perméable à la vapeur
- Convient aux bardages en bois, métal, pierre ou autres matériaux
- Léger, souple et facile à installer
- Résistance aux intempéries 4 mois pendant l'installation, tout en conservant la garantie de ses performances



## Tyvek®, un matériau qui a fait ses preuves

- Propriétés exceptionnelles pour la gestion de l'humidité des bâtiments
- Hautement perméable à la vapeur d'eau
- Facile à installer, mais difficile à endommager
- Durabilité exceptionnelle validée par des tests rigoureux
- Performance garantie à long terme

## Les propriétés uniques de Tyvek®

Issues d'un procédé unique de fabrication "flash spun bond", les membranes DuPont™ Tyvek® sont extrêmement solides, souples et légères. Elles offrent ainsi une protection exceptionnelle pendant la construction et la durée de vie d'un bâtiment.

Combinant d'excellentes performances avec un niveau optimal de protection contre les effets néfastes des rayons UV, Tyvek® UV Facade est un nouvel exemple de l'engagement permanent de DuPont en faveur du développement de produits de construction de nouvelle génération permettant de relever les défis de l'architecture contemporaine.

